

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 février 2017	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 38 Votants : 49
Date d'affichage de la convocation :	10 février 2017	

Séance du 16 février 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le seize février deux mille dix-sept à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Nicolas SORET, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID (a quitté la séance à 20 H 25, a donné procuration à M. Jean-Yves MESNY), Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC (a quitté la séance à 20 H 25, a donné procuration à Mme Eliette ITALIANO), Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, procuration à M. Serge BLOUET ;
Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Jacques COURTAT,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,
Mme Catherine PICHON, procuration à M. Gérard VERGNAUD,
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR,
M. Claude PERREAU,

A partir de 20 h 25 :

M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Jean-Yves MESNY,
M. Gilles Maxime POIBLANC, procuration à Mme Eliette ITALIANO,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – 2015

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – 2015

Vu l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président d'un EPCI « ... présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public [...] de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères... »

Vu l'article L1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux modalités de mise à disposition du public du rapport annuel,

Considérant que le contenu de ce document est très précisément défini par le décret n°2000-404 du 11 mars 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu la réunion du conseil des maires du 2 février 2017,

Vu l'exposé du Vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

prend acte du présent rapport pour l'année 2015, annexé,

demande que ce rapport soit transmis aux Maires des communes membres.

Pour copie conforme,
Pour le Président,

Date de réception
par la Préfecture :

01.03.2017

date de publication :

01.03.2017